

Règlements des concours de création artistique 2023

Droit de diffusion : en participant à ces concours artistiques, les auteurs-créateurs reconnaissent avoir accordé à Impératif français le droit de diffusion de leur création.

Concours d'écriture

Date limite de participation : 3 mars 2023

Nombre de mots du texte : 400 mots, sans fautes

Où soumettre son œuvre : envoyer le texte en format Word à communication@imperatif-francais.org

Les participants doivent inscrire leurs coordonnées complètes : nom, numéro de téléphone, courriel, adresse.

Bourse : 200 \$

Nombre de lauréats : 2

Concours de vidéo

Date limite de participation : 3 mars 2023

Durée de la vidéo : de 30 secondes à 1 minute

Où soumettre sa vidéo : l'envoyer à communication@imperatif-francais.org

Les participants doivent fournir leurs coordonnées complètes : nom, numéro de téléphone, courriel, adresse.

Bourse : 300 \$

Nombre de lauréat : 1

Concours d'affiche

Date limite de participation : 3 mars 2023

Taille de l'affiche : 11 x 17 pouces

Où soumettre son œuvre : par envoi postal à : C.P. 449, succursale Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7 ou par courriel à communication@imperatif-francais.org

Les participants doivent fournir leurs coordonnées complètes : nom, numéro de téléphone, courriel, adresse au dos de leur création.

Bourse : 200 \$

Nombre de lauréats : 2

Concours de peinture

Date limite de participation: 3 mars 2023

Taille de la peinture : 61×91 cm

Où soumettre son œuvre : par envoi postal à : C.P. 449, succursale Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7

Les participants doivent inscrire leurs coordonnées complètes : nom, numéro de téléphone, courriel, adresse au dos de leur création.

Bourse : 300 \$

Nombre de lauréat : 1

N.B. Impératif français se réserve le droit de publier et diffuser les œuvres reçues.